Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-200073971-20260211-CS_2026_04-DE

PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
13	2

Date de convocation
30/01/2026

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 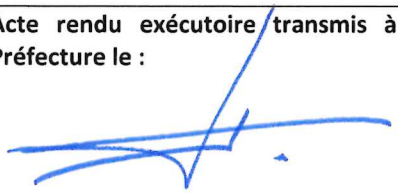 Acte affiché le :

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Joëlle Le Bihan, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou, Patrick Urien

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Renée Courtel, Catherine Henry, Guillaume Robic,

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic, Denis Salaun

Suppléant.e.s excusé.e.s : Marjorie Bret, Christian Faivret, Eléonore Kogler

L'An deux mille vingt-six, le 11 février, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh

Appel à projets : Concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions.

« Validation de la phase 2 concernant les travaux d'aménagement d'une aire de camping-car »
Pour les communes de Saint Rivoal, Rostrenen et Bon-Repos-sur-Blavet

Dans le cadre de l'enveloppe « Investissement » de la Région Bretagne, la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a lancé un appel à projets intitulé « *Concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions.* »

- **Rappel du dispositif**

Cet appel à projets expérimental s'est décomposé en deux phases :

Phase 1 : Accompagnement à la conception de l'aménagement du site par un groupement composé du Cabinet d'architecture Nathalie Lespiaucq et de Fi Conseils qui s'est achevé le 7 février 2025 par la remise d'une étude finalisée.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-200073971-20260211-CS_2026_04-DE

Phase 2 : Réalisation des travaux de l'aire de stationnement et/ou de services selon les préconisations issues de l'étude.
Treize collectivités ont été lauréates de l'appel à projets et sept d'entre elles se sont engagées dans la phase de réalisation des travaux :

- Commune de Guerlédan
- Commune de Saint-Rivoal
- Commune de Rostrenen
- Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem
- Commune de Bon-Repos-sur-Blavet
- Commune de Moustoir-Ac
- Commune de Lignol

Le comité de pilotage du 27 juin 2025 de la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a validé les modalités d'interventions pour la réalisation des travaux à savoir :

- Taux d'intervention à hauteur de 50 % maximum du montant HT de la dépense éligible ou TTC si non application de la TVA.
- Une aide maximale de 35 000 € HT ou TTC si non application de la TVA.

- **Validation des projets pour la phase 2**

Les communes de Saint-Rivoal, Rostrenen et Bon-Repos-sur-Blavet ont finalisé leur projet et souhaitent déposer leur demande de subvention auprès de la Région Bretagne. Le Comité de pilotage de la Destination Cœur de Bretagne, réuni le 06 février 2026 a donné un avis favorable aux trois projets avec les réserves précisées ci-dessous :

EPCI	Porteur de projet	Type de projet	Dépenses éligibles	Aide accordée	Réserves
Monts d'Arrée Communauté	Commune de Saint-Rivoal	Amélioration d'une aire de services et de stationnement existante	70 295 €	35 000 €	Délibération du maître d'ouvrage à fournir
Communauté de communes du Kreiz Breizh	Commune de Rostrenen	Amélioration d'une aire de services et de stationnement existante	104 000 € sur un budget global de 119 000 €	35 000 €	Délibération du maître d'ouvrage, devis et autorisations urbanisme à fournir
Communauté de communes du Kreiz Breizh	Commune de Bon-Repos-sur-Blavet	Amélioration d'une aire de services et de stationnement existante	84 209 €	35 000 €	Délibération du maître d'ouvrage, devis actualisé et autorisations urbanisme à fournir

Sous réserve du vote du budget de la Région Bretagne et du maintien de l'enveloppe investissement allouée à la Destination Cœur de Bretagne,

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-200073971-20260211-CS_2026_04-DE

- Valide l'engagement dans la phase 2 des travaux des trois communes citées ci-dessus et les autorisent à effectuer la demande de subvention auprès de la région Bretagne dès lors que les réserves spécifiques par projet indiquées par le COPIL auront été levées.

Le Président,
Jean-Charles Lohé